

Flash info PsyEN

Urgence pour défendre notre conception de l'orientation et nos CIO !

Les PsyEN et les directeurs-trices de CIO ont sûrement été ravis d'apprendre en écoutant la radio quelles étaient les intentions du Ministre sur l'orientation, alors que ses services pratiquent le flou et l'enfumage. Pour Monsieur Blanquer, invité le 18 mai à la matinale de France inter, le projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » consacrerait la compétence des régions sur l'orientation. Ainsi « *les régions vont aider les élèves à avoir plus d'information sur les métiers et les filières du supérieur* ». Quant aux « CIO, ils ne seront pas donnés aux régions, ils seront mis dans les établissements scolaires, au plus près des élèves ».

Il apparaît donc que pour le Ministre, l'orientation semble se réduire à l'information puisque le projet de loi ne fait pas référence au transfert de l'orientation mais de la compétence d'information à portée régionale. D'autre part, peut-on penser raisonnablement que le Ministre confonde les personnels et les structures ? Comment continuer à affirmer qu'il s'agit de mettre les CIO au plus près des équipes alors qu'il en annonce la fermeture et prévoit la mise à disposition des PsyEN et DCIO des régions ?

La bataille au parlement sur ce texte promet d'être rude. On voit déjà se déchaîner les chantres d'un transfert total de l'orientation scolaire et de la formation professionnelle aux régions. Il suffit d'écouter les propos d'H. Morin pour qui « *On ne fait pas naître une passion avec une fiche métier Onisep !* » et qui fustige les « IPSEN » pour lesquels

l'image de la métallurgie est restée celle de Zola !

Le communiqué de presse commun de Régions de France (ARF) et du Medef (<http://regions-france.org/actualites/actualites-nationales/apprentissage-faisons-de-reforme-reussite-nos-jeunes-nos-territoires/>) pourra éclairer tous ceux qui pensent encore que les régions ne demanderaient pas de contrepartie à un éventuel financement de structures, qui de toute façon ne seraient plus des CIO !

Toutes les valeurs que nous portons pour une information fiable, gratuite, indépendante des groupes de pression risquent d'être rapidement balayées par les impératifs économiques locaux et une promotion systématique de l'apprentissage. Quant à l'orientation elle ne peut dans un tel contexte que se transformer en manipulation, plus ou moins douce, des choix des élèves, surtout ceux des milieux populaires pour qu'ils renoncent à leurs ambitions assimilées à des projets irréalistes !

6^e colloque des
psychologues de la
FSU
28-29 juin 2018



ONISEP et CIO, unis pour tracter devant le MEN

Ces arguments sont entendus par les jeunes et les parents puisqu'à l'initiative du SNES et de la FCPE une déclaration commune faite au CSE a été soutenue par les autres organisations syndicales, les lycéens et les étudiants (<https://www.snes.edu/CSE-du-15-mai-Une-declaration-unitaire.html>).

De même la FSU a abordé ce point dans sa déclaration liminaire au dernier comité technique ministériel.

Le SNES-FSU a rencontré les rapporteurs de la loi et a contacté de nombreux élus. Il propose des amendements à l'article 10 pour faire retirer du texte le transfert des Dronisep et la mise à disposition de tous les PsyEN, DCIO et fonctionnaires de l'Etat exerçant à l'ONISEP. L'opposition à ces dispositions grandit, il faut la concrétiser tous ensemble !

Les deux objectifs d'expression commune et d'action nationale proposés par le SNES-FSU ont fait l'accord : expression commune sous forme d'un communiqué de presse et accord pour une manifestation nationale à Paris le 5 juin et une demande d'audience au MEN.

Il est essentiel que toute la profession se mobilise pour empêcher la casse de notre service public d'orientation de l'Education nationale au profit du privé, le démantèlement de l'ONISEP, la fermeture des CIO et la remise en cause de notre statut.

Compte rendu de l'intersyndicale du 17 mai

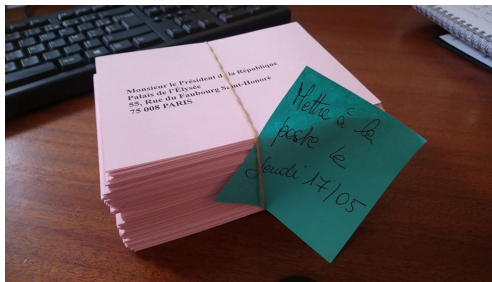
A l'initiative du SNES-FSU une réunion intersyndicale s'est tenue jeudi 17 mai dans les locaux du SNES réunissant le SE-UNSA, le SGEN-CFDT, Sud Education, La CGT, le SNFO LC.

Les participants sont rapidement parvenus à une analyse convergente de la situation :

- **Urgence d'une réaction nationale compte tenu des annonces de fermeture des CIO, de transfert des DRONISEP et de mise à disposition des personnels, PsyEN, DCIO et fonctionnaires de l'Etat exerçant à l'ONISEP.**
- **Mise en cause de l'existence même du service public d'orientation de l'Education nationale**
- **Refus de la nomination des PsyEN dans les établissements et volonté de maintien de l'ensemble des CIO dans l'Education nationale.**

Une discussion a été engagée sur la responsabilité de la création du corps unique dans ces projets. Certaines organisations y voyant un élément favorisant, d'autres n'étant pas opposées à la réécriture du décret.

Le SNES-FSU a indiqué précisément tous les verrous existants dans le statut actuel qui obligeraient d'ailleurs le MEN à demander un examen des modifications à apporter au Conseil d'Etat. Nul doute que celui-ci ne manquerait pas de détricoter tout ce qui correspond à une conception de l'orientation scolaire portée par des psychologues !



Compte rendu de la rencontre avec S. Charrière, rapporteure du projet de loi à la commission des affaires culturelles et de l'éducation.

Participaient à cette audience : pour le SNES Marie-Agnès Monnier et Frédérique Penavaire, PsyEN, et Valérie Sipahimalani, secrétaire générale adjointe, pour le SNUEP Sigrid Girardin.



Concernant le transfert des DRONISEP

Madame Charrière a dit partager notre souci du maintien d'un égal accès des informations sur les métiers et formations sur tout le territoire. Mais si certaines missions



« nécessaires au bon fonctionnement de l'ONISEP au niveau national » doivent perdurer, d'autres, concernant déjà les territoires, peuvent être transférées aux régions. Tous les personnels ne seront donc pas transférés. « Les veilleurs ont une expertise qu'il faut préserver, il ne faut pas couper l'ONISEP de sa base ».

Concernant les modalités du transfert, elle ne répond pas, c'est une décision du gouvernement, la question sera traitée par l'EN et la DGRH.

Madame Charrière reconnaît que nous sommes dans une logique de budget contraint. Dans des territoires sans CIO, les Points Info Jeunesse pourraient prendre le relais (!) La mise à disposition éventuelle des PsyEN EDO et DCIO à la région, se fera dans le cadre d'expérimentations, Madame Charrière évoque l'expertise des psychologues qui pourrait être utile pour la mise en place d'activités de la région à destination des élèves. Favoriser l'entrée dans la place en quelque sorte !

Il est clair que beaucoup de nos arguments ne peuvent être réfutés que par des arguments idéologiques qui ne tiennent pas face au réel du terrain ! Il faut continuer à soutenir notre argumentaire et convaincre le maximum de monde.

Une demande de rencontre avec les rapporteurs de la commission des affaires sociales est en cours.





Concernant la fermeture des CIO

S. Charrière affirme qu'il faut garder un certain nombre de CIO, car certaines missions sont indispensables, il faut les identifier. **La fréquentation des CIO ne serait pas suffisante pour justifier le maintien de tous, cela permettrait de réaliser des économies.** Recentrer les PsyEN dans les établissements permettrait de gagner du temps disponible pour mieux accompagner les élèves, développer le « côté psy des PsyEN » dans les EPLE ainsi que sur le champ du conseil technique aux chefs d'établissement en particulier sur le parcours avenir, le travail en collaboration avec les professionnels qui viendraient animer des actions en lien avec la découverte des métiers... Mais elle ne répond pas à l'objection de la diminution du temps disponible si d'autres tâches sont imposées par les régions.

Nous avons développé la perte que les fermetures de CIO représenteraient pour les publics que nous y accueillons, avec les exemples concrets. Alors que les décrocheurs relèvent d'ores et déjà des régions, ce sont les DCIO qui assurent le travail. (PSAD, réseau Foquale) Cette diminution d'offre de service public pèsera bien plus lourd que les 2 à 3 h de « temps de psychologue » récupérées en particulier dans les zones rurales où les distances sont grandes et lorsque les collègues ont 1500 élèves en charge sur 3 ou 4 établissements.

Nous avons également développé les missions institutionnelles des CIO au service de l'institution.

Ça bouge dans les académies !

L'intérêt des journalistes pour la question de l'orientation est sans nul doute déjà le résultat de nos actions sur le terrain et des interpellations des élus et de la hiérarchie. Beaucoup d'initiatives très médiatiques ont déjà eu lieu .



Il faut continuer. **La grève du 22 mai pour la défense des services publics est un moment fort pour populariser notre bataille et décider de la suite !**

6^{ème} Colloque des psychologues de la FSU le 28 et 29 juin 2018

Etre psychologue dans un monde d'experts : quelle place pour le métier, la société et le sujet ?

Lycée Diderot 61 rue David d'Angers Paris 19^e

Inscription gratuite dans la limite des places disponibles

<http://www.snes.edu/private/> ou formation-syndicale@snes.edu

Attention demande d'autorisation d'absence avant le 28 mai

